

Joëlle Réthoré

Sémiotique de la syntaxe et de la phonologie

L'étude (1) générale qui va être faite des relations entre le modèle sémiotique d'une part et différentes théories linguistiques de l'autre, c'est-à-dire des possibilités d'interprétation *peircienne* de théories syntaxiques et phonologiques, a été consécutive à l'analyse motivée d'un poème d'*Apollinaire*, „Signe“, choisi pour son thème.

Signe

Je suis soumis au Chef du Signe de l'Automne
Partant j'aime les fruits je déteste les fleurs
Je regrette chacun des baisers que je donne
Tel un noyer gaulé dit au vent ses douleurs.

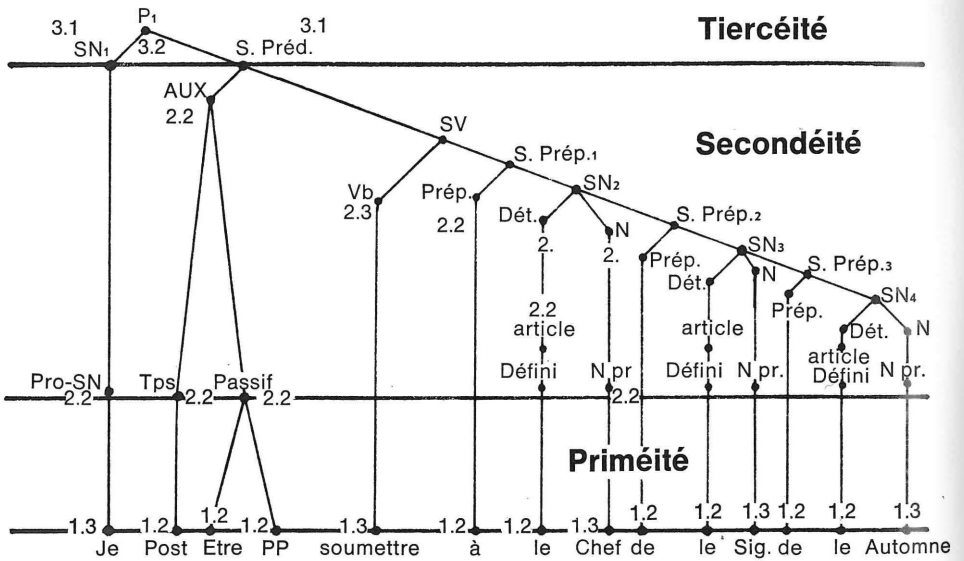
Mon Automne éternelle ô ma saison mentale
Les mains des amantes d'antan jonchent ton sol
Une épouse me suit c'est mon ombre fatale
Les colombes ce soir prennent leur dernier vol.

I. Analyse formelle du premier quatrain du poème

L'analyse des dimensions sémantique et pragmatique du poème ayant été effectuée par G. *Deledalle* (pp. 28–33), il restait à décrire le poème dans sa dimension syntactique, cette dernière étant prise comme objet. La tâche était relativement aisée en apparence, puisqu'il s'agissait d'appliquer les méthodes de description d'une théorie linguistique (de type *chomskyen*, en l'occurrence) et de les interpréter ensuite en termes sémiotiques en utilisant une grille déjà élaborée par G. *Deledalle* (p. 24) sur la base des informations livrées par *Peirce* et applicable aux concepts des linguistes fonctionnalistes.

Ce travail ne porte en réalité que sur le premier quatrain du poème, constitué de phrases en nombre estimé suffisant pour faire apparaître des récurrences et permettre au descripteur de repérer des analogies. Voici les représentations (ou indicateurs syntagmatiques) (2) de ces phrases, dont on remarquera au passage les ressemblances structurelles tant au plan formel (3) qu'au plan sémiotique (4).

Fig. I: P₁ (1er vers):



- P = phrase *
- SN = syntagme nominal
- S. Préd. = syntagme prédicatif
- AUX = auxiliaire
- SV = syntagme verbal
- S. Prép. = syntagme prépositionnel
- Pro-SN = proforme de SN (= tenant lieu de)
- Tps = temps
- Vb = base verbale
- dét. = déterminant

* = renvoi au glossaire

Fig. II: P₂ + P₃ (2ème vers):

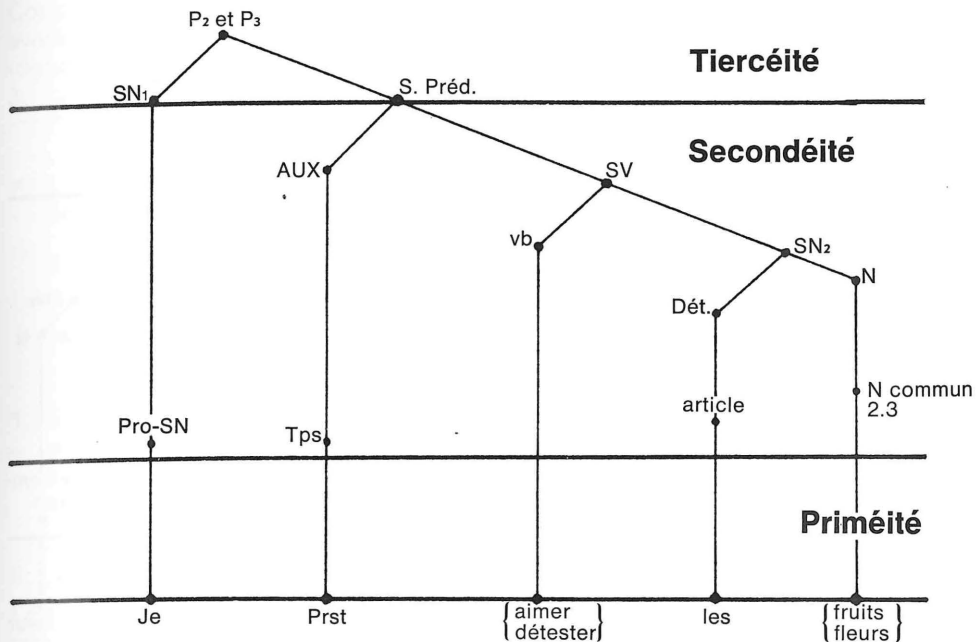
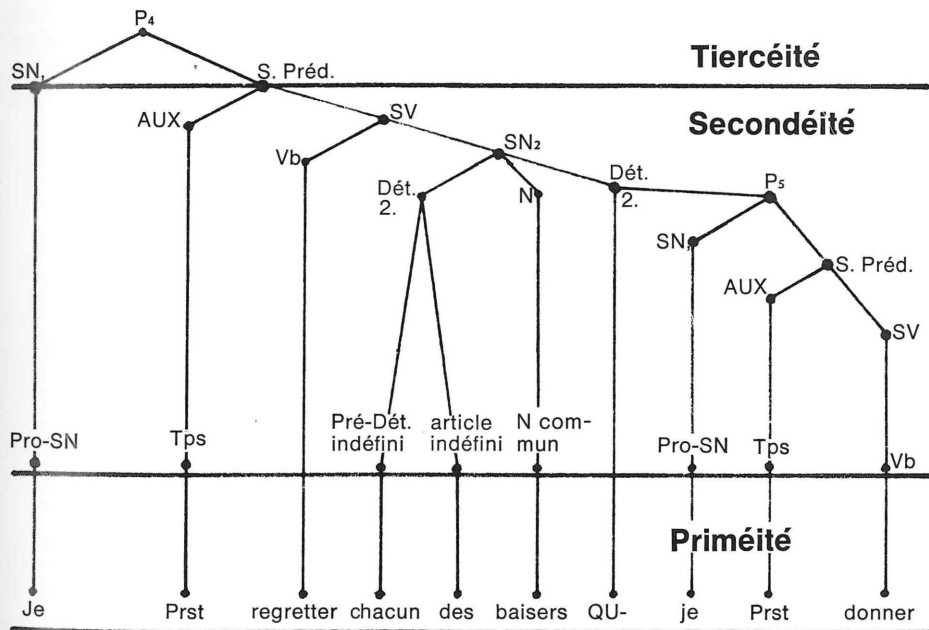
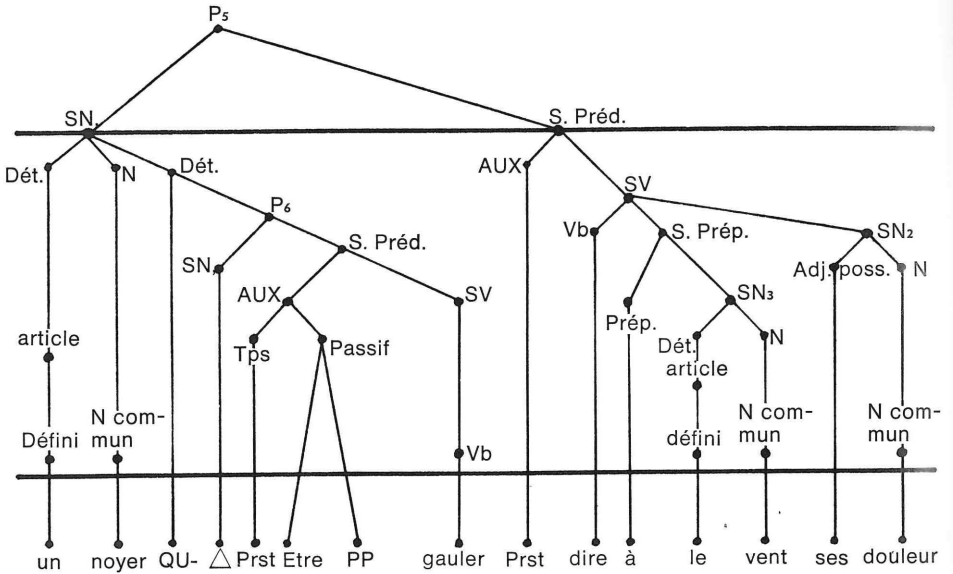


Fig. III: P₄ + Tqu + P₅ (3ème vers):



QU- = pronom relatif

Fig. IV: P₅ (P₆) (4ème vers):



- QU- = pronom relatif
- Δ = élément postiche
- Adj. poss. = Adjectif possessif

Conclusion: Sont donc apparus en filigrane, dans les constructions syntaxiques schématisées sous forme d'arbres, des niveaux permanents (donc prédictibles) caractérisables en termes logico-syntaxiques:

3. La fonction propositionnelle, toujours présente et toujours identique:
 $P \rightarrow SN + S. \text{ Préd (5)}$

2. L'introduction et le traitement des symboles catégoriels pré-terminaux *, en nombre fini:

ex. Fig. 1: SV \rightarrow Vb + S. Prép.
S. Prép. \rightarrow Prép. + SN
SN \rightarrow Dét. + N + S. Prép.
Dét \rightarrow Article défini
N \rightarrow N propre

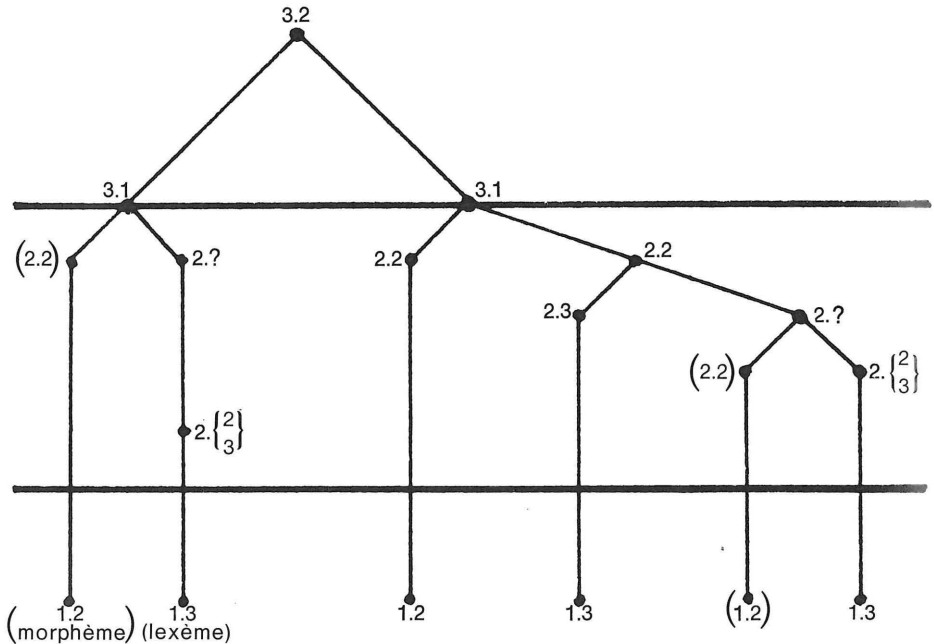
1. Et enfin l'interprétation morphémique (ex. Fig. 1: Tps \rightarrow Présent, etc.) et lexicale (ex. Fig. 1: Npropre \rightarrow Chef, Signe, Automne) des symboles au niveau pré-transformationnel * (également appelé 'structure syntaxique superficielle').

II. Analyse sémiotique de la phrase

La régularité des structures des phrases du poème, et notamment leur simplicité, nous permettent de traduire aisément en termes sémiotiques, à partir des exemples ci-dessus, la Phrase noyau * ('kernel sentence', Chomsky, pp. 17-18) suivante:

Cette représentation générale d'une Phrase noyau quelconque met clairement en évidence le statut de Signe (R, O, I) de l'Objet syntaxique et commande de définir une méthode de description claire, générale et systématique de la Phrase (en contexte et hors contexte).

Fig. V: Généralisation



Note: on remarque que le syntagme nominal ne se voit décrit précisément qu'à un stade inférieur, lorsqu'il est affecté du trait [+ iconique] (N propre) ou [+ symbolique] (N commun).

Cette représentation générale d'une Phrase noyau quelconque met clairement en évidence le statut de Signe (R, O, I) de l'Objet syntaxique et commande de définir une méthode de description claire, générale et systématique de la Phrase (en contexte et hors contexte).

II. 1. *Distinction des processus d'encodage et de décodage dans une analyse syntaxique:*

La hiérarchisation (décrite ci-dessus de 3 en 1) de l'encodage de la structure syntaxique signale que cet encodage est un processus (dynamique) dont le caractère ordonné et décroissant satisfait à une règle fondamentale de la logique, selon laquelle 2 est nécessairement impliqué par 3 et 1 par 2 (mais pas le contraire: la présence de 1 n'implique pas celle de 2, la présence de 2 n'implique pas celle de 3).

En outre, elle justifie le choix de la méthode d'analyse déterminée par les transformationnistes. Ceux-ci, en prenant comme point de départ de l'analyse syntaxique la structure profonde de la phrase, reproduisent par l'analyse les étapes de l'encodage sous-jacentes et antérieures à la

production effective de la phrase par l'émetteur (nous verrons l'importance que cette précision peut éventuellement revêtir en II. 4.). La description hiérarchisée et ordonnée à laquelle ils aboutissent est de ce fait nécessairement plus complète et plus explicite que celle qui s'attache exclusivement à la séquence réalisée (par écrit ou oral) et qui n'est, au mieux, qu'un décodage plus ou moins systématique des constituants immédiats *, au pire, une analyse syntaxique traditionnelle s'arrêtant au mot, sans tenir compte de sa complexité morphémique (ex. décrire 'les' comme article, sans rien préciser des morphèmes de genre et de nombre) ni des relations syntagmatiques que les mots entretiennent entre eux. Un autre reproche peut être fait à une analyse de type structural.

C'est de ne pas distinguer les fonctions syntaxiques (sujet, prédicat) des catégories grammaticales (représentées par les symboles N, Vb, etc.) et des suites minimales (lexèmes et morphèmes) (et parmi ces dernières de ne pas exclure les phonèmes de la description, mais nous y reviendrons, p. 13). Or ces distinctions sont fondamentales en sémiotique, puisqu'elles caractérisent respectivement la tiercéité du signe syntaxique, sa secondéité et sa priméité.

Enfin, la supériorité de la méthode transformationnelle s'affirme dans la liaison qu'elle permet d'établir entre performance et compétence linguistiques, d'une part, et théorie de la communication (cf. II. 4).

II. 2. *Progression des étapes de l'encodage et du décodage de la phrase:*

Il semble que l'interprétation sémiotique des étapes de l'encodage syntaxique des phrases rende peu utilisable et probablement caduque la description du processus de communication faite par *Moulton* (pp. 5–13). Ce dernier distingue et nomme onze étapes différentes:

1. encodage sémantique.
2. encodage grammatical.
3. encodage phonologique.
- 4 → 8. émission, transmission et réception.
- 9 → 11. décodage phonologique, grammatical et sémantique.

Ce faisant, il ne tient aucun compte de l'évidente connaissance qu'a le locuteur de sa capacité à produire des propositions logiques, connaissance intuitive certes, et même la plupart du temps inconsciente, mais indubitable, et maîtrisée dès les premières années de la vie de l'enfant.

Ce qui est donc préalable à l'engendrement de toute phrase est l' „intention“ de poser une relation ($3.2 \rightarrow 3.1 \wedge 3.1$) entre des objets linguistiques (connus au moins de l'émetteur, sinon du récepteur), intention qui repose sur un aspect généralement oublié de la compétence des sujets parlants, distinct de celui que définit *Chomsky* (p. 4) puisque antérieur à l'application des règles syntaxiques de la secondéité. L'aptitude à faire des phrases au sens logique est en effet indépendante de la conformité de ces dernières avec les règles de la grammaire de la langue.

La manifestation de cette intention est logiquement postérieure à la détermination du type de phrase (assertion, négation, interrogation, etc.) qui

va exprimer le degré de vérité que le locuteur attribue à sa proposition, son degré de certitude, et relier ainsi le linguistique à la situation d'énonciation qui „fait du linguistique l'aboutissement de situations interprétatives des relations locuteur-auditeur“ (G. Deledalle).

On pourrait donc proposer la séquence suivante:

- 1) a- encodage de la proposition P subdivisée en
b- deux fonctions rhématiques concaténées: SN + S. Préd.
- 2) catégorisation des symboles seconds (N ou SN objet, AUX, Vb, Dét, etc), selon un ordre impossible à décrire mais probablement à la fois horizontal et vertical, c'est-à-dire relationnel et analytique.
- 3) encodage des morphèmes et lexèmes de la structure superficielle.
- 4) transformations syntaxiques: T affixe, T effacement, etc.
- 5) interprétation phonologique.
- 6) émission (sonore ou graphique) de la séquence.

Décodage: le message est décodé en sens inverse par le récepteur (un récepteur abstrait ou mécanique):

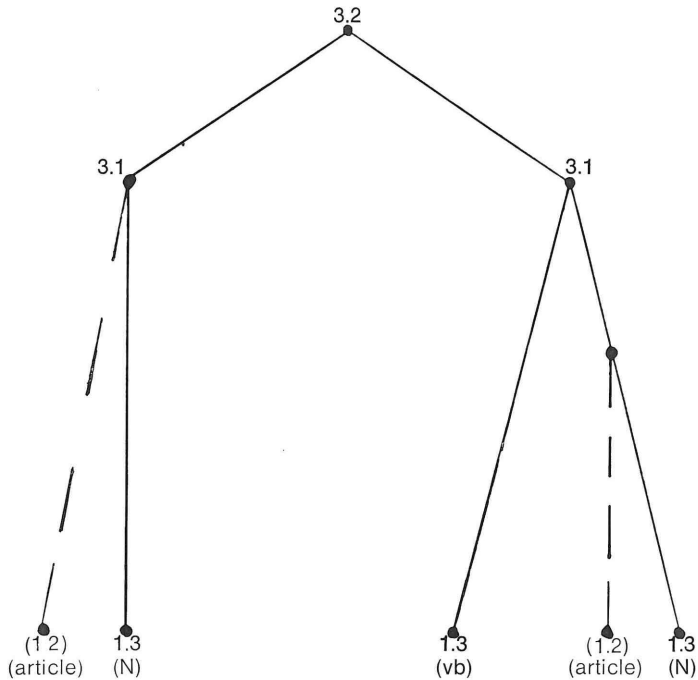
- 7) perception de la suite sonore continue de phonèmes.
- 8) dé/recomposition de cette suite en morphèmes et lexèmes.
- 9) remontée progressive (impossible à décrire, cf. étape 2) jusqu'à la fonction propositionnelle, avec identification de la relation sujet profond \wedge prédicat.

Il est clair que cette suite d'étapes est extrêmement arbitraire, car elle exclut l'encodage de phénomènes tels que la nominalisation, par exemple, et des phrases complexes en général.

Cependant, elle présente au moins deux avantages:

- a) celui de rappeler que la compétence des sujets parlants comprend leur aptitude à faire des propositions.
- b) celui d'indiquer le caractère socio-linguistique de la secondarité de la syntaxe (qui constitue une véritable barrière entre cette compétence et le choix des morphèmes et lexèmes) et des transformations (qui vont permettre d'interpréter phonologiquement cette structure superficielle). Il semble que ce que l'opinion publique a coutume de qualifier péjorativement de „petit nègre“ soit un langage déviant au niveau second de la syntaxe (absence des morphèmes d'AUX, par exemple) et surtout transformationnel, mais pourtant parfaitement compréhensible.

FIG. VI: Essai de schématisation du langage appelé „petit nègre” (cf. pidgin English):



II. 3. Distinction des niveaux pré- et post- transformationnels:

Pour bien comprendre les différences fondamentales qui séparent les transformationnistes des structuralistes ou fonctionnalistes, il importe de garder présent à l'esprit que la structure superficielle selon *Chomsky* n'est pas la phrase telle qu'elle est effectivement émise. Cette précision suffit à expliquer pourquoi les phonèmes sont absents de la priméité de la dimension syntactique. Ils n'apparaissent qu'à ce que nous avons choisi d'appeler la 5ème étape de l'encodage et à la 7ème étape du processus total de la communication (qui est équivalente à la 1ère étape du décodage). Le descripteur devrait donc toujours indiquer avec précision à quel niveau il situe son analyse.

II. 3.1. Si nous reprenons la description du poème (en nous limitant au premier vers) en guise d'illustration, en spécifiant tout d'abord que nous opérons un décodage, nous pouvons alors découper la phrase en tant que véhicule du signe linguistique en Qualisignes (phonèmes), Sinsignes (formants *[6]) et Légisignes (lexèmes):

a) Décodage phonologique du 1er vers: /ʒəsyi sumio sɛfɛdy sipadɛlotɔn/

Ce vers est constitué de 26 qualisignes (1.1): 13 consonnes et 13 voyelles. Les consonnes sont elles-mêmes décomposables en 6 fricatives, 3 nasales, 3 occlusives et 1 liquide; les voyelles en 4 segments antérieurs, 5 de la 2ème série de segments antérieurs et 3 postérieurs plus 1 nasale postérieure.

b) Décodage des formants: nous préférons ne pas proposer ici une solution unique, en raison des problèmes posés par les phénomènes d'amalgame, d'accord, les traits syntaxiques, etc.

c) Décodage lexical: le vers comprend 5 légisignes: Je (8), soumettre, Chef, Signe, Automne.

II. 3.2. Si nous décidons par contre de nous attacher à la description de l'étape 3 de l'encodage (p.12), ne demeurent comme objets que des morphèmes et des lexèmes. Nous pouvons dire alors que ce vers contient 9 sinsignes et 5 légisignes (p.6).

II. 4. *La communication du message:*

En guise de conclusion, nous pouvons essayer d'étendre ce qui a été dit de l'encodage et du décodage de la phrase à la fonction de communication du langage.

L'émetteur d'une phrase (9) part nécessairement de l'hypothèse de la production d'une proposition mettant en relation un sujet et un prédicat, le récepteur part de la transformation de cette relation profonde. En d'autres termes, le premier part de la signification, le second de l'expression. La sémiose est complète lorsque l'émetteur est parvenu de la tiercéité (encodage de la signification, ou de la structure profonde sur le plan syntaxique) à la secondéité (expression du sens, ou structure superficielle) et enfin à la priméité (véhicule), et le récepteur de la priméité (décodage, donc reconnaissance du véhicule) à la secondéité (décodage du sens) et à la tiercéité (décodage de la signification). Lorsque ce processus est achevé, on peut estimer que la communication du message a été pleinement réalisée.

Dans cette hypothèse, nous aurions, selon G. *Deledalle*, une trichotomie de la communication:

- priméité: décodage (potentiel)
- secondéité: communication (ou relations encodage-décodage) en situation effective.
- tiercéité: encodage.

soit, en termes *chomskyens*:

- priméité: compétence (connaissance de la langue qu'a le locuteur idéal)
- secondéité: performance (utilisation de la langue dans des situations concrètes)
- tiercéité: grammaire (description de la compétence du locuteur idéal)

III. Analyse des signes linguistiques minimaux

Après avoir appliqué la méthode sémiotique à la composante syntaxique de la phrase, il nous a paru indispensable de faire un travail semblable avec chacune des unités linguistiques: le phonème, le morphème et le lexème.

III. 1. *Le phonème:*

La description diffère selon que le signe observé est le Phonème, généralité fonctionnelle, régulatrice, ou un phonème (ou encore une suite de phonèmes, une phrase [10]).

III. 1.1. Le Phonème: il est légisigne puisque général.

III. 1.2. un phonème ou une suite de phonèmes:

Qualisigne (1.1): „sons“: souffle, voix

Sinsigne (1.2): enregistrement du son (réplique): oscillations du spectrographe, ondes propagées dans l'air, graphies existentielles . . .

Légisigne (1.3): système de codification

Icône (2.1): graphie, transcription phonologique ou phonétique, spectre, ondes

Indice (2.2): individuel, social, régional, national, pathologique

Symbole (2.3): lorsque utilisé sciemment

Le phonème peut être analysé aux niveaux 1 et 2, le 2 relevant de l'interprétant dynamique. Le 1 décrit le phonème pur, le 2 le décrit dans un milieu, au moins en 2.2 et 2.3.

III. 2. *Le morphème ou le formant:*

Il ne reçoit d'interprétation que dans sa dimension sémantique, c'est-à-dire seconde. Il est essentiellement indiciaire.

III. 3. *Le lexème:*

Rhème (3.1): le mot dans tous ses contextes possibles

Dicent (3.2): le mot dans un contexte précis

Argument (3.3): le mot utilisé suivant les règles dans un contexte déterminé. Le lexème étant une généralité, on ne s'étonnera pas de ne le trouver que dans la tiercéité, ou dimension pragmatique.

IV. **Taxonomie des discours scientifiques ayant le signe linguistique pour objet**

Enfin restaient à recenser les discours sur les unités minimales.

IV. 1. *Discours sur le phonème:*

Rhème (3.1): la phonétique fonctionnelle: elle s'intéresse aux allophones

en distribution complémentaire, ex. [1, ɹ, ɿ, ʔ] ou encore [m, ɱ] (en anglais).

Dicent (3.2): la phonétique descriptive: idiolectes régionaux ou individuels . .

Argument (3.3): la phonologie: elle répertorie les segments qui appartiennent à une langue naturelle particulière.
la phonétique générale: elle répertorie les segments de toutes les langues.

IV. 2. *Discours sur le morphème:*

Rhème: la linguistique distributionnaliste.

Dicent: la linguistique structurale: description d'un corpus (c'est-à-dire d'énoncés effectivement produits) sous forme de classifications.

Argument: la linguistique transformationnelle: recherche des universaux linguistiques.

IV. 3. *Discours sur le lexème:*

Rhème: le dictionnaire.

Dicent: la stylistique, la lexicologie.

Argument: la rhétorique.

Conclusion générale

Nous espérons avoir montré, par cette étude, l'importance de la notion de triadicité du signe dans la description de tous les objets de la linguistique. Ce triple caractère des signes transparait à l'évidence dans les travaux de *Chomsky*, qui ne demandaient qu'à être lus de cette façon, apportant une confirmation supplémentaire de la supériorité de la méthode sémiotique sur les pratiques sémiologiques.

Nous ne prétendons pas avoir tout résolu des problèmes qui ont été abordés, mais nous pensons avoir proposé une classification rationnelle acceptable des concepts essentiels en linguistique et des discours ayant ces concepts pour objets.

Glossaire (11)

Concaténation: enchaînement.

Constituants immédiats (analyse en): la phrase est représentée sous la forme d'une construction hiérarchisée d'éléments emboîtés: les uns dans les autres. La décomposition de la phrase est poussée jusqu'aux éléments ultimes: les morphèmes (p. 106).

Énoncé: concept distinct de celui de phrase, en ce sens qu'il recouvre tout ce qui peut être dit (exclamations, réponses brèves, phrases inachevées, etc.).

Formant: éléments minimaux constituant les suites qui représentent des

phrases après transformations (cf. suites T-terminales). Parmi ces formants, beaucoup, mais pas tous, correspondraient à des morphèmes (ainsi le mot anglais DO ne serait qu'un formant). Ce sont les formants qui sont alors traduits en séquences de signaux sonores (p. 207).

Morphème: les morphèmes sont les éléments composant les suites syntagmatiques terminales (suites S-terminales) livrées par les règles syntagmatiques avant l'application des transformations. Donc DO n'est pas un morphème.

Phénomènes supra-segmentaux: phénomènes d'accent, rythme et intonation.

Phrase: suite d'éléments syntaxiques minimaux concaténés (p. 366, note 5).

Phrase noyau: phrase engendrée en n'appliquant à une suite S-terminale que les transformations obligatoires. En pratique ce sont des phrases actives déclaratives simples (p. 194).

Suite: succession quelconque d'éléments quelconques concaténés (p. 85).

Suite pré-terminale: engendrée par les règles syntagmatiques, elle ne comprend que des morphèmes grammaticaux et des éléments postiches (où sont insérées des unités lexicales) (p. 313).

Suite S-terminale = suite syntagmatique terminale: suite pré-terminale + insertion des unités lexicales à chaque place où se trouve Δ (p. 313).

Suite T-terminale = suite transformationnelle terminale: suite constituée d'éléments minimaux (les formants) après application de toutes les transformations (p. 207).

Suite terminale: ne comprend que des éléments terminaux, c'est-à-dire ne figurant jamais à gauche de la flèche de ré-écriture (p. 121).

Notes:

1. présentée et discutée en Mai 1976, dans le cadre du Séminaire de sémiotique dirigé par le Professeur G. Deledalle, Centre Universitaire de Perpignan.
2. On nous permettra de réduire le nombre des dérivations pour ne pas alourdir inutilement l'analyse.
3. Un exemple typique: celui du second vers (Fig. II): un même arbre pour deux propositions.

Autre exemple: les processus récursifs utilisés dans les vers 3 et 4, le premier lié au S. Préd. ('right-branching', Chomsky, pp. 12-13) (Fig. III), l'autre au SN ('left-branching', Chomsky, id.) (Fig. IV). Cette variation crée une sorte de rythmique syntaxique, éventuellement interprétable dans le cadre d'une analyse de type littéraire.

4. La tiercéité de la phrase prise comme objet syntaxique est immédiatement repérable ($3.2 \rightarrow 3.1 \wedge 3.1$), comme l'est aussi sa priméité, constituée de morphèmes (1.2) et de lexèmes (1.3). Par contre, la détermination du sens des catégories grammaticales de la secondéité (c'est-à-dire des symboles catégoriels pré-terminaux) peut être différée d'un ou plusieurs noeuds (ex. le N du SN₂ du 1er vers (Fig. I) n'est décrit comme indiciaire qu'une fois précisé que N se ré-écrivait N propre).

5. $P \rightarrow SN + S$. Préd. se lit: P se ré-écrit SN + S. Préd.
 \rightarrow : signe de ré-écriture
 $+$: signe de concaténation * (*: renvoi au glossaire)
6. Il nous semble préférable de conserver la notion de morphème * pour la description des suites S-terminales *, avant application des transformations.
7. en transcription phonétique internationale.
8. „Je“ renvoie à un énonciateur masculin singulier, comme en témoigne le participe passé / sumi /, après application de la règle d'accord.
9. Nous préférons ici phrase à discours ou énoncé *, sauf si l'on accepte la définition de Ruwet (p. 368) selon laquelle la phrase relèverait de la compétence et l'énoncé de la performance.
10. Il est probable que la phrase devra être distinguée de la suite de phonèmes à un stade plus raffiné de l'analyse, lorsque seront pris en compte les phénomènes supra-segmentaux *.
11. toutes les définitions sont tirées de Ruwet.

Références bibliographiques:

- Abercrombie, D.: *Elements of General Phonetics*, Edinburgh University, 1967.
 Bense/Walther: *Wörterbuch der Semiotik*, 1973.
 Chomsky, N.: *Aspects of the Theory of Syntax*, MIT, 1965.
 Deledalle, G.: *Pour une analyse sémiotique*. Notes multigraphées (Séminaire de sémiotique, Perpignan, 1974–1975.)
 Martinet, A.: *Éléments de linguistique générale*, Colin, 1970.
 Morris, Ch.: *Writings on the General Theory of Signs*, Mouton, 1971.
 Moulton, W. G.: "The Nature and History of Linguistics", in *Linguistics*, Hill, A. A. (ed.), Voice of America, 1969, pp-3-18.
 Peirce, C. S.: *Collected Papers*, 1931–35, 1958.
 Ruwet, N.: *Introduction à la grammaire générative*, Plon, 1968.
 Walther, E.: *Allgemeine Zeichenlehre*, 1974.

Zusammenfassung

Die allgemeine Zeichenlehre kann leicht in der Linguistik angewendet werden. Jede Schwierigkeit bei der semiotischen Interpretation (vgl. II. 3.1. Dekodierung der Formanten) macht eine Schwäche der linguistischen Theorie sichtbar. In diesem Artikel werden einige konkrete Probleme syntaktischer Beschreibung dargelegt. Es wird dabei auf der methodologischen Notwendigkeit bestanden, daß zwischen kodierenden und dekodierenden Zuständen unterschieden werden und das genaue Niveau bestimmt werden muß, das den Untersuchungsgegenstand ausmacht (Beispiel: die Beschreibung der Kategorien betrifft den der Kodierung der Zweitheit der syntaktischen Dimension des Satzes). Desgleichen werden die kleinsten linguistischen Einheiten und die theoretischen Ausführungen in semiotischen Begriffen interpretiert.

Summary

The general theory of signs can easily find applications in the field of linguistics. Any difficulty in the semiotic interpretation of linguistic signs (cf. II. 3.1. the decoding of formatives) signals some shortcomings of the linguistic theory. A few concrete cases of syntactic description are dealt with in the present article. We insist on the methodological necessity to distinguish between the encoding and decoding stages in a complete process of linguistic communication, and to determine precisely the exact level which constitutes the object of the study (for instance, the description of categories concerns that of the encoding of the secondness of the syntactic dimension of the sentence). The minimal linguistic units and the theoretical discourses attached to them are also interpreted in semiotic terms.

SEMIOSIS 3

Inhalt

<i>Joëlle Réthoré: Sémiotique de la syntaxe et de la phonologie</i>	5
<i>Hans Michael Stiebing: Dreistelligkeit der Relationenlogik – Kommentierende Bemerkungen zu Peirces „The Logic of Relatives“</i>	20
<i>Manfred Schmalriede: Bemerkungen zu den Interpretanten bei C. S. Peirce</i>	26
<i>Elisabeth Walther: Die Haupteinteilungen der Zeichen von C. S. Peirce</i>	32
<i>Jarmila Hoensch: Fragen an die Filmsemiotologie</i>	42
<i>Bořek Šipek: Allgemeine Voraussetzungen zur Anwendung der Semiotik</i>	54
<i>Renate Kübler/Julius Lengert: Semiotik in der Designpraxis</i>	61
<i>Semiotica folclorului, Editura Academiei, Bucuresti, 1975, (Mihai Nadin)</i>	67
<i>II. Wiener Symposium über Semiotik (Barbara Wichelhaus/Angelika Karger)</i>	69
<i>C. S. Peirce Bicentennial International Congress (Barbara Wichelhaus)</i>	73
<i>Nachrichten</i>	75